

FCP OPTIMA
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DÉCEMBRE 2011

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2011

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FCP OPTIMA, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le Gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du FCP OPTIMA au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le FCP OPTIMA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

De cette appréciation, il ressort que le FCP OPTIMA respecte, au 31 décembre 2011, les dispositions des articles précités.

P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT - GEM

Abderrazak GABSI, *Managing Partner*

Tunis, le 15 mars 2012

BILAN
au 31 décembre 2011
(Unité : en 1000 TND)

ACTIF	Notes	31/12/2011	31/12/2010
AC 1 - Portefeuille-titres		48 233 332	56 906 593
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	30 652 695	40 204 418
b - Obligations et valeurs assimilées	3.2	17 580 637	16 702 175
c - Autres valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		7 408 755	4 134 699
a - Placements monétaires	3.3	2 498 983	-
b - Disponibilités	3.4	4 909 772	4 134 699
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
a - Dividendes & intérêts à recevoir		-	-
b - Titres de créances échus		-	-
c - Autres de créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	93
TOTAL ACTIF		55 642 087	61 041 385
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3.5	85 244	94 100
PA 2 - Autres créditeurs divers	3.6	21 387	15 306
TOTAL PASSIF		106 631	109 406
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	3.7	54 383 157	59 537 209
CP 2 - Sommes distribuables		1 152 299	1 394 770
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
b - Sommes distribuables de l'exercice		1 152 299	1 394 770
ACTIF NET		55 535 456	60 931 979
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		55 642 087	61 041 385

ÉTAT DE RÉSULTAT

Période allant du 01 janvier 2011 au 31 décembre 2011

(Unité : en 1000 TND)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
<i>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</i>	4.1	1 502 002	1 550 825
a - Dividendes		623 540	725 330
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		878 462	825 495
c - Revenus des autres valeurs		-	-
<i>PR 2 - Revenus des placements monétaires</i>	4.2	49 001	274 566
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 551 003	1 825 391
<i>CH 1 - Charges de gestion des placements</i>	4.3	-326 130	-359 994
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 224 873	1 465 397
<i>PR 3 - Autres produits d'exploitation</i>		-	59
<i>CH 2 - Autres charges d'exploitation</i>	4.4	-72 574	-70 686
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 152 299	1 394 770
<i>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</i>		-	-
SOMME DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		1 152 299	1 394 770
<i>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</i>			
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-7 311 637	-2 049 320
* +/- values réalisées sur cessions de titres		812 493	5 501 785
* Frais de négociation		-49 678	-230 813
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-5 396 523	4 616 422

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier 2011 au 31 décembre 2011
 (Unité : en 1000 TND)

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
a - Résultat d'exploitation	1 152 299	1 394 770
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-7 311 637	-2 049 320
c - +/- valeurs réalisées sur cessions de titres	812 493	5 501 785
d - Frais de négociation de titres	-49 678	-230 813
AN 2 - Distribution des dividendes	-	-
AN 3 - Transactions sur le capital	-	-
a - Souscriptions		
* Capital	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-
* Régularisation des sommes distribuables	-	-
* Droits d'entrée	-	-
b - Rachats		
* Capital	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-
* Régularisation des sommes distribuables	-	-
* Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-5 396 523	4 616 422
AN 4 - Actif net		
a - En début d'exercice	60 931 979	56 315 557
b - En fin d'exercice	55 535 456	60 931 979
AN 5 - Nombre d'actions (ou de parts)		
a - En début d'exercice	500 000	500 000
b - En fin d'exercice	500 000	500 000
VALEUR LIQUIDATIVE	111,071	121,864
NA 6 TAUX DE RENDEMENT	-8,86%	8,20%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP OPTIMA est un fonds commun de placement mixte (actions et obligations) régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 (agrément du Conseil du Marché Financier n°29-2008 du 24 octobre 2008). Il a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources. Son siège est sis aux Berges du Lac - complexe Le Banquier, avenue Tahar Haddad - 1053 Tunis.

Les fondateurs de ce FCP sont la Société Tunisienne de Banque (STB), la Banque Nationale Agricole (BNA) et la Banque de l'Habitat (BH).

La BNA Capitaux, la SFIB BH et la STB assurent respectivement les fonctions de gestionnaire, de délégué de la gestion administrative et comptable et de dépositaire des actifs du FCP.

En rémunération de ses services, chacune de ces trois entités perçoit une commission annuelle de (0,2%) TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

Le capital du FCP n'a pas connu de variation en 2011 ; il s'élève à 50 000 000 DT et se décompose de 500 000 parts de 100 DT chacune, réparties comme suit :

Porteur de parts	Nombre de parts	Valeur nominale en DT
Société Tunisienne de Banque (STB)	170 000	17 000 000
Banque Nationale Agricole (BNA)	170 000	17 000 000
Banque d'Habitat (BH)	160 000	16 000 000
Total	500 000	50 000 000

Le capital est susceptible d'augmentations résultant de l'émission de nouvelles parts ou de réductions dues au rachat par le FCP de parts antérieurement souscrites, à condition qu'il ne descende pas au dessous du seuil minimum de 50 000 DT.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES.

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers du FCP OPTIMA ont été arrêtés, au 31 décembre 2011, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM et NC 17 relative au traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

Elles se composent de :

- un bilan,
- un état de résultat,
- un état de variation de l'actif net, et
- des notes aux états financiers.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année civile.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

5. *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété et évalués initialement à leur prix d'acquisition. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés directement en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

6. *Évaluation ultérieure des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à leur juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, et aussi comme une composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours de bourse à la date de clôture ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant un nombre significatifs de séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

7. *Évaluation ultérieure des obligations et valeurs assimilées*

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur de marché (à cette date ou à la date antérieure la plus récente). La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, et aussi comme une composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs assimilées non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

8. *Évaluation des placements monétaires*

Les placements monétaires sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

9. *Cession des placements*

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables et présentée comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°3.1 : ACTIONS, DROITS ET TITRES OPCVM

	Nombre de titres	Prix d'acquisiti on	Valeur au 31/12/20 11	Plus ou moins- values potentiell es	% de l'Actif	% de l'Actif Net	% du Capital de l'émette ur
Actions cotées :		36 000	27 871	-8 128 970	50,09	50,19	-
- ADWYA	83 955	597 437	591 211	-6 226	1,06	1,06	0,008
- AMEN BANK	1 316	90 624	85 962	-4 662	0,15	0,15	0,000
- ARTES	41 132	484 019	394 949	-89 070	0,71	0,71	0,002
- ASSAD	84 161	901 960	891 938	-10 022	1,60	1,61	0,007
- ATB	125 510	900 868	741 764	-159 104	1,33	1,34	0,001
- ATL	103 312	587 714	566 770	-20 944	1,02	1,02	0,006
- ATTIJARI BANK	57 440	1 216 622	1 074	-142 379	1,93	1,93	0,002
- BH	237 230	6 427 196	4 271	-2 155 870	7,68	7,69	0,013
- BIAT	11 574	939 468	861 615	-77 853	1,55	1,55	0,001
- BNA	447 904	7 036 874	5 382	-1 653 964	9,67	9,69	0,014
- BT	85 678	879 211	917 354	38 143	1,65	1,65	0,001
- BTEI	8 008	244 977	238 871	-6 106	0,43	0,43	0,008

- CARTHAGE CEMENT	60 009	223 989	243 216	19 228	0,44	0,44	0,000
- CIL	5 000	86 319	90 345	4 026	0,16	0,16	0,001
- CIMENTS BIZERTE	293 318	3 265 467	2 323	-942 389	4,18	4,18	0,007
- ESSOUKNA	10 000	66 533	81 390	14 857	0,15	0,15	0,003
- GIF	5 000	25 227	28 745	3 518	0,05	0,05	0,001
- MODERN LEASING	2 052	21 421	18 936	-2 486	0,03	0,03	0,001
- MONOPRIX	44 036	1 478 150	1 246	-231 227	2,24	2,25	0,003
- NAKL	52 811	618 785	506 352	-112 433	0,91	0,91	0,002
- POULINA GH HOLDING	9 900	75 252	80 913	5 660	0,15	0,15	0,000
- SALIM	730	21 501	21 897	396	0,04	0,04	0,000
- SFBT	6 000	65 686	78 066	12 380	0,14	0,14	0,000
- SIMPAR	1 000	49 164	57 691	8 527	0,10	0,10	0,001
- SIPHAT	6 515	107 456	91 666	-15 790	0,16	0,17	0,004
- SOPAT	54 969	253 356	230 430	-22 926	0,41	0,41	0,005
- SOTETEL	2 900	27 826	17 415	-10 412	0,03	0,03	0,001
- SOTUVER	65 448	640 388	622 476	-17 912	1,12	1,12	0,005
- STAR	2 500	350 777	368 700	17 923	0,66	0,66	0,001
- STB	298 529	5 277 235	2 986	-2 291 050	5,37	5,38	0,012
- TEL NET HOLDING	10 310	92 862	90 377	-2 485	0,16	0,16	0,001
- TLS	22 861	707 302	659 197	-48 105	1,18	1,19	0,003
- TPR	18 950	106 917	112 771	5 855	0,20	0,20	0,000
- TUNISAIR	266 674	611 500	450 146	-161 355	0,81	0,81	0,003
- TUNIS-RE	26 262	303 861	300 280	-3 581	0,54	0,54	0,003
- UIB	60 515	1 216 197	1 145	-71 133	2,06	2,06	0,003

Titres OPCVM :		2 778 465	2 781 520	3 055	5,00	5,01	-
- PLACEMENT OBLIGATAIRE (SICAV BNA)	8 935	926 193	927 203	1 010	1,67	1,67	-
- SICAV EPARGNANT	9 042	926 145	927 149	1 004	1,67	1,67	-
- SICAV BHO	9 055	926 127	927 169	1 041	1,67	1,67	-
Total en Dinars		38 778 610	30 652 695	-8 125 915	55,09	55,19	-

NOTE N°3.2 : OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2011	% de l'Actif Net	% de l'Actif
BTZc décembre 2018	4 700	2 516 850	423 821	2 940 671	5,30	5,28
BTZc décembre 2018	4 700	2 519 200	423 518	2 942 718	5,30	5,29
BTZc décembre 2018	4 700	2 521 550	423 218	2 944 768	5,30	5,29
BTZc décembre 2018	4 650	2 497 050	418 417	2 915 467	5,25	5,24
BTZc décembre 2018	4 650	2 499 375	418 119	2 917 494	5,25	5,24
BTZc décembre 2018	4 650	2 501 700	417 819	2 919 519	5,26	5,25
Total en Dinars		15 055 725	2 524 912	17 580 637	31,66	31,60

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

Entrées en portefeuille

Actions et valeurs assimilées	10 523 695
Détachement de Droits d'Attribution	68 808 583
Total en Dinars	79 332 278

Sorties de portefeuille

	Coût d'acquisition	Prix de cession	+/--Values réalisées
Actions et valeurs assimilées	15 093 769	15 906 267	812 497
Conversion Droits d'Attribution en actions	792 602	792 602	-
Cession Droits d'Attribution	70	64	- 5
Total en Dinars	15 886 441	16 698 933	812 492

NOTE N°3.3 : PLACEMENTS MONÉTAIRES

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Certificats de dépôt	2 500 000	-
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	-1 754	-
Intérêts courus sur certificats de dépôt	737	-
Total en Dinars	2 498 983	-

NOTE N°3.4 : DISPONIBILITÉS

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Compte courant de gestion	3 700 432	4 264 251
Sommes à l'encaissement	1 257 540	198 137
Sommes à régler	-48 200	-327 690
Total en Dinars	4 909 772	4 134 698

NOTE N°3.5 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Gestionnaire (BNA Capitaux)	28 415	31 367
Déléataire de la gestion administrative et comptable (SIFIB BH)	28 415	31 367
Dépositaire (STB)	28 415	31 367
Total en Dinars	85 244	94 100

NOTE N°3.6 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Commissaire aux comptes	16 077	10 092
Conseil du Marché Financier (CMF)	4 710	5 214
Etat - retenues à la source	600	-
Total en Dinars	21 387	15 306

NOTE N°3.7 : CAPITAL

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Capital en VL au début de l'exercice :	59 537 209	56 315 556
- En nominal	50 000 000	50 000 000
- Résultats non distribuables des exercices antérieurs	9 537 209	6 315 556
- Nombre de parts	500 000	500 000
- Nombre de porteurs	3	3
Souscriptions réalisées :		
- Montant	-	-
- Nombre de parts	-	-
Rachats effectués :		
- Montant	-	-
- Nombre de parts	-	-
Capital en VL à la fin de l'exercice :	54 383 157	59 537 209
- Montant en nominal	50 000 000	50 000 000
- Résultats non distribuables de l'exercice en cours	10 931 979	6 315 556
- Frais de négociation	-49 678	-230 813
- Plus ou moins-values potentielles	-7 311 637	-2 049 320
- Plus ou moins-values réalisées	812 493	5 501 786
- Nombre de parts	500 000	500 000
- Nombre de porteurs	3	3

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Dividendes des actions	542 423	619 163
Revenus des titres OPCVM	81 116	106 167
Revenus des bons du Trésor	878 462	825 495
Total en Dinars	1 502 002	1 550 825

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Revenus des certificats de dépôt	2 491	119 844
Revenus des placements à terme	46 510	154 722
Total en Dinars	49 001	274 566

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Rémunération du Gestionnaire	217 420	239 996
Rémunération du Dépositaire	108 710	119 998
Total en Dinars	326 130	359 994

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Redevance CMF	54 355	59 999
Honoraires	17 992	10 375
Autres (visa CMF...)	227	312
Total en Dinars	72 574	70 686

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Résultat d'exploitation	1 152 299	1 394 770
Résultat non distribuable (*)	-6 548 822	3 221 652
Total en Dinars	-5 396 523	4 616 422

(*) Le résultat non distribuable de l'exercice s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Variation des plus ou moins-values potentielles	-7 311 637	-2 049 320
Plus ou moins-values réalisées	812 493	5 501 785
Frais de négociation	-49 678	-230 813
Total en Dinars	-6 548 822	3 221 652